

CAA du Snes-FSU  
Hénin-Beaumont, le 13 septembre 2024



## **MOTION de soutien à Samuella, Emmanuelle, Gaëlle et leur maman**

La CAA du SNES-FSU de l'académie de Lille apporte tout son soutien à Samuella, Emmanuelle, Gaëlle et leur maman, déboutée du droit d'asile suite à l'oubli d'une pièce décisive dans le dossier de demande d'asile et à qui une OQTF a été adressée cet été.

La maman a été victime de tortures au Congo-Brazzaville qui ont entraîné entre autres la perte du bébé qu'elle portait. Son mari a disparu suite à des accusations du pouvoir en place.

Les 3 filles sont scolarisées depuis les débuts, parfaitement francophones et parfaitement intégrées.

La maman, malgré ses traumatismes, s'est également bien intégrée, parle parfaitement le français et est très impliquée dans la scolarisation de ses filles. Elle est soutenue par toute la communauté éducative des écoles et établissements de Sains-en-Gohelle.

La CAA s'associe à la communauté éducative et au comité de soutien créé pour demander à M. le Préfet de bien vouloir réexaminer la situation avec bienveillance et d'accorder à cette famille un titre de séjour Vie Privée Vie Familiale parce que la vie de Samuella, Emmanuelle, Gaëlle et de leur mère est ici, en France, parmi leurs ami.e.s, leurs soutiens et l'ensemble de la communauté éducative.

**ADOPTÉE à l'unanimité (55)**